

Manifeste de l'Alliance : en 2009, le numérique au secours de l'économie ?

En 2009 fermons définitivement la fracture numérique pour permettre à tous les acteurs économiques de renforcer leur productivité et transformer rapidement les opportunités indispensables à leur développement.

Les années 90 ont vu surgir la notion de fracture numérique. D'un côté, une caste privilégiée, maîtrisant les arcanes de la société de l'information, CSP+ agile de la souris, et de l'autre une frange en difficulté, CSP-, personnes âgées et autres prétendus incapables du clavier. Heureusement, cette vision était fautive. Les moteurs de recherche, la grande distribution, le tissu associatif, l'école et les services sociaux ont tous largement contribué à la démocratisation rapides des usages.

Mais c'est une chose d'être un utilisateur même avancé, une autre d'être un acteur économique de la société de l'information. C'est une chose de payer ses charges URSSAF en ligne et de lire les emailings de ses fournisseurs préférés, c'en est une autre de mettre en place une démarche numérique ambitieuse.

La nouvelle fracture en train de s'élargir ne se situe pas entre les individus mais entre les entreprises elles mêmes. D'un côté les mieux loties, accompagnées d'une armée de consultants ou naturellement aguerries à ces sujets. De l'autre des dizaines de milliers d'entreprises qui souhaitent ardemment tirer profit, dès maintenant, des outils à disposition mais butent sur la complexité technologique, les tarifications inadaptées, les offres sur ou sous dimensionnées sans parler des compétences inaccessibles et en voie de raréfaction.

Dans la période de crise que nous traversons, cette nouvelle fracture est dangereuse : poches de productivité inexploitées, investissements mal réalisés, perte de temps et d'énergie pour tous les acteurs concernés. Elle ne bénéficie donc à personne, même aux plus avancés.

Mais si cette nouvelle fracture est comblée rapidement, c'est la compétitivité de notre économie tout entière qui en récoltera les fruits et qui en a bien besoin ! Prendre conscience du problème est un premier pas. L'étape suivante est d'identifier les solutions. Voici quelques suggestions d'actions rapides à mettre en œuvre.

- Pour les pouvoirs publics : mettre en places des mécanismes de soutiens adaptés aux entreprises innovantes intervenant sur l'adoption des technologies numériques par les PME et aider les petites et moyennes collectivités à maîtriser rapidement les nouveaux outils à disposition. Le Passeport Numérique est par exemple une bonne idée. Il faut en accélérer l'appropriation effective, dans l'économie qu'elle soit marchande ou non. L'aide à l'innovation ne doit pas se cantonner à la Recherche et Développement menée par les grandes entreprises et les acteurs à la pointe mais prendre en compte les investissements faits par les entreprises dans le numérique au sens large.

Pour ces entreprises, adopter un CRM, passer à l'emailing, mettre en place un site marchand, dématérialiser sa facturation, basculer sur une messagerie IP sont souvent des pratiques où l'innovation (risque, différenciation, changement des processus) est une composante majeur de la démarche. Elle doit être soutenue et encouragée.

- Pour les organismes inter professionnels et les réseaux : construire des référentiels de bonnes et mauvaises pratiques. Gagner du temps en construisant ensemble, par filière et par affinité, des méthodes et des échanges de bons procédés.
- Pour les acteurs en relation avec les PME, notamment ceux intervenant dans le domaine des services en général et du logiciel en particulier, de nombreuses opportunités restent actuellement inexploitées. Cela passe par des solutions pensées en fonction de la problématique métier, du besoin d'accompagnement et des objectifs des entreprises concernées. Autrement dit, il faut toujours plus entendre les besoins (et un peu moins s'écouter).

La PME n'est pas une TPE, qui n'est pas non plus une association et encore moins un département d'un grand groupe. Un site de Ecommerce n'est pas une entreprise de restauration ni une PMI. Chaque organisation a ses particularités. Les comprendre est le gage du succès. Voilà une vraie tarte à la crème mais quand on regarde l'offre applicative et de service disponible pour ces tailles d'entreprises, on se dit que beaucoup de choses restent encore à faire.

Pour notre part, l'Alliance Internet Professionnel s'est créée autour de ce constat avec la volonté de développer une offre fiabilisée, complète et globale afin de faciliter l'accès des entreprises à leur efficacité numérique dans tous les domaines.

Les membres Fondateurs de l'Alliance Internet Professionnel

Frédérique Dofing
Aurélie Giraud
Vincent Fournout
Michel Marcombe

Directrice générale CELESTE
Directrice générale JIRONIMO
Co fondateur MESSAGE BUSINESS
Gérant MICROLOGICIEL

Pour plus d'information sur l'AIP : www.alliance-internet-professionnel.fr